



RÉGION ACADÉMIQUE  
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat  
de l'académie de Nice**

**Pôle ressources humaines**

**SARH  
Service d'appui des ressources  
humaines**

**Dossier suivi par :**  
Camille Dievart-Monier  
Correspondante académique handicap

**Tél : 04 93 53 70 59**  
Mél. [Correspondant-handicap@ac-nice.fr](mailto:Correspondant-handicap@ac-nice.fr)

53 avenue Cap de Croix  
06181 Nice cedex 2



Le Recteur de l'académie de Nice,  
Chancelier des Universités

à

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie-  
Directeurs Académiques des Services de l'Education  
nationale des Alpes-Maritimes et du Var  
Mesdames et Messieurs les Directeurs, Chefs de  
Départements et de Services Académiques  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs d'Académie –  
Inspecteurs pédagogiques régionaux  
Mesdames et Messieurs les Inspecteurs de l'Education  
nationale  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissements  
s/c de Messieurs les Inspecteurs d'Académie-  
Directeurs Académiques des Services de l'Education  
nationale des Alpes-Maritimes et du Var  
Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement de  
l'enseignement privé sous contrat  
Mesdames et Messieurs les Directeurs de CIO  
Monsieur le Directeur du réseau Canopé de l'académie  
de Nice  
Monsieur le Directeur du Centre Régional des Œuvres  
Universitaires et Sociales  
Monsieur le Directeur de l'Observatoire de la Côte  
d'Azur

Nice, 17 décembre 2018

**Objet :** campagne académique de recrutement de bénéficiaires de l'obligation d'emploi par la voie contractuelle dans l'académie de Nice sur des fonctions d'enseignement pour la rentrée de septembre 2019

**Réf :** Décret n°95-979 du 25 août 1995 modifié relatif au recrutement des travailleurs handicapés dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat  
Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Je vous prie de trouver ci-joint la fiche d'informations relative à la campagne académique de recrutement de bénéficiaires de l'obligation d'emploi en qualité de personnels contractuels enseignants.  
Un autre calendrier sera proposé en février pour le recrutement sur des fonctions administratives.

Les candidatures au titre de la campagne de recrutement 2019 seront déposées exclusivement sur l'application ACLOE à l'adresse : <https://bv.ac-nice.fr/acloe> en utilisant la rubrique « Campagne Bénéficiaire obligation d'emploi BOE ».

La date limite de candidature sur des fonctions d'enseignement est fixée au 15 janvier 2019, délai de rigueur, y compris pour les personnes qui auraient déjà transmis une candidature auparavant.

Je vous demande de bien vouloir assurer la plus large diffusion de cette information.

Document signé par Monsieur le Secrétaire Général Adjoint, Directeur des Ressources Humaines le 18 décembre 2018

Copie : Messieurs les Directeurs diocésains des Alpes-Maritimes et du Var